

Commission « Aménagement des territoires et mobilités »

Rapporteur : Gilles POUPARD

Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional
« Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relative au contrôle des comptes et de la gestion de la Chambre de commerce et d'industrie Métropolitaine Bretagne Ouest »
(report de la session d'octobre 2020)

1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

Le Président du Conseil régional communique au CESER les observations de la Chambre régionale des comptes relatives à la gestion de la Chambre de commerce et d'industrie Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO). Le rapport de la Chambre régionale des comptes comprend une présentation générale de la CCIMBO et porte également sur les concessions des ports de commerce de Roscoff et de Brest et sur celle de la réparation navale de Brest. La Région Bretagne est l'autorité concédante des trois concessions qui ont fait l'objet du contrôle. Une réponse écrite du Conseil régional a été adressée à la Chambre régionale des comptes ; elle figure dans le rapport.

2. Observations du CESER sur les propositions du Conseil régional

Le CESER n'a pas vocation à se prononcer sur la gestion de la Chambre de commerce et d'industrie Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO) et prend acte de cette communication.

Il note toutefois que ce rapport souligne aussi la période d'incertitude et de fragilité que connaissent plusieurs ports bretons. Le port de commerce de Roscoff est ainsi touché par le départ d'un armement fin 2018 et les conséquences du Brexit. Les formes de radoub du port de réparation navale de Brest font l'objet d'une faible utilisation par la société Damen. Cette situation d'incertitude et de fragilité rend d'autant plus nécessaire l'élaboration, au niveau régional, d'une stratégie concertée pour les ports bretons, stratégie que le CESER appelle de ses vœux.

Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relative
au contrôle des comptes et de la gestion de la Chambre de commerce et d'industrie
Métropolitaine Bretagne Ouest

Nombre de votants : 89

Ont voté pour l'avis du CESER : 88

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 1

Pierrick SIMON (FO)

Adopté à l'unanimité